

Poney Club et Centre Equestre d'Avignon

Françoise Moya

1083, Chemin du Mont Blanc

84000, Avignon

tel 04 90 85 83 48/ www.cheval-avignon.ffe.com / moya@cheval-avignon.com

facebook: equisudformation

SIRET: 380 180 349 00017 / DRTEFP: 93.84.0355.84 / JEUNESSE et SPORTS: 84-007-0043-95

DOSSIER D'INSCRIPTION SAMEDIS 2025/2026 36 SEANCES

Nom :

Pour valider l'inscription de mon enfant je retourne les documents suivants :

- ◇ le contrat daté et signé
- ◇ la fiche de coordonnées datée et signée
- ◇ le règlement intérieur daté et signé
- ◇ le chèque ou les chèques selon le mode de règlement choisi
- ◇ le certificat médical

Les tarifs ttc:

forfait annuel pour **36 séances** plus licence (25€) :

- règlement en une seule fois avant le 15/9/2025 à l'inscription :
un chèque de 716€ + 25€ = **741€**
- règlement en deux fois (15/9 + 15/10/2025) à l'inscription :
1 chèque de **393€** dont licence à 25€
1 chèque de **368€**
- règlement en trois fois (15/9 + 15/10 + 15/11/2025) à l'inscription :
1 chèque de **273€** dont licence à 25€
1 chèque de **248€**
1 chèque de **248€**

Possibilité de rattraper une séance par trimestre :

- 1 dimanche de septembre à décembre 2025
 - 1 dimanche de janvier à mars 2026
 - 1 dimanche d'avril à juin 2026
- **aucun rattrapage en dehors de ces dates, aucun remboursement possible et ceci même en cas de force majeure.**

Bonne saison 2025/2026 à tous

Poney Club et Centre Equestre d'Avignon

Françoise Moya

1083, Chemin du Mont Blanc

84000, Avignon

tel 04 90 85 83 48/ www.cheval-avignon.ffe.com / moya@cheval-avignon.com

facebook: equisudformation

SIRET: 380 180 349 00017 / DRTEFP: 93.84.0355.84 / JEUNESSE et SPORTS: 84-007-0043-95

SAMEDIS - 2024/2025

36 SEANCES

Fonctionnement :

Les séances durent 1H30. Elles comprennent l'accueil, la préparation du poney, la séance de monte et le retour aux écuries.

L'enseignante est seule, une fois en carrière avec son groupe, elle ne peut revenir aux écuries chercher les retardataires. Le cours sera perdu.

Tarifs : forfait annuel pour **36 séances** plus licence (25€) :

- règlement en une seule fois avant le 15/9/2025 à l'inscription :
un chèque de 716€ + 25€ = **741€**
- règlement en deux fois (15/9 + 15/10/2025) à l'inscription :
1 chèque de **393€** dont licence à 25€
1 chèque de **368€**
- règlement en trois fois (15/9 + 15/10 + 15/11/2025) à l'inscription :
1 chèque de **273€** dont licence à 25€
1 chèque de **248€**
1 chèque de **248€**

Dates :

Septembre 2025 : 20+27

octobre 2025 : 4+11+18+25

novembre 2025 : 1+8+15+22+29

décembre 2025 : 6+13+20

janvier 2026 : 10+17+24+31

février 2026 : 7+14+21+28

mars 2026 : 7+14+21+28

avril 2026 : 4+11+18+25

mai 2026 : 2+9+16+23+30

juin 2026 : 6

Possibilité de rattraper une séance par trimestre :

- 1 dimanche de septembre à décembre 2025
 - 1 dimanche de janvier à mars 2026
 - 1 dimanche d'avril à juin 2026
- **aucun rattrapage en dehors de ces dates, aucun remboursement possible et ceci même en cas de force majeure.**

Je, soussigné, Madame, Monsieur,

représentant légal de l'enfant

Atteste avoir compris et accepté les conditions de cette offre et en particulier le non remboursement ou rattrapage des séances en cas d'absence quelque soit le motif.

Je date et je signe :

Poney Club et Centre Equestre d'Avignon

Françoise Moya

1083, Chemin du Mont Blanc

84000, Avignon

tel 04 90 85 83 48/ www.cheval-avignon.ffe.com / moya@cheval-avignon.com

facebook: equisudformation

SIRET: 380 180 349 00017 / DRTEFP: 93.84.0355.84 / JEUNESSE et SPORTS: 84-007-0043-95

Fiche coordonnées et autorisation parentale Rentrée 2025/2026

Votre nom	
Tél 1	<p>Vérifier les n°de tél que vous nous donnez, nous devons pouvoir vous joindre en cas de nécessité. Si vous changez de n° en cours d'année, pensez à nous le signaler.</p>
Nom de (ou des) l'enfant	
Date de naissance	
Adresse	
Tél 2	
Tél 3	
Adresse internet	
Info médicales, Si nécessaire	

Je, soussigné, Madame ou Monsieur

Cavalier ou responsable de (ou des) enfant (s)

reconnait avoir :

- pris connaissance du règlement intérieur de l'établissement et y souscrire
- pris connaissance des tarifs et notamment des conditions qui régissent les forfaits.
- fourni les informations médicales nécessaires en cas d'urgence
- être conscient des risques liés à la pratique de l'équitation

déclare en toute connaissance de cause m'inscrire ou inscrire mon ou mes enfants aux activités équestres proposées par le Centre Equestre et Poney Club d'Avignon,

A Avignon, le

Signature

REGLEMENT INTERIEUR pour 2025 - 2026

Le règlement intérieur est applicable à toute personne qui séjourne dans l'enceinte des installations du Centre Equestre et Poney Club d'Avignon.

Le Centre Equestre et Poney Club d'Avignon se réserve le droit d'admission lorsqu'il le juge nécessaire.

L'accueil et les contacts avec la clientèle sont du ressort exclusif du chef d'entreprise ou de son personnel salarié.

Les horaires :

Du 1er septembre au 30 juin, le Club est ouvert:

* les mercredis, samedis et certains dimanches pour les cours (voir le fonctionnement)

* les dates et horaires des cours et activités vous sont communiquées via le site et la plateforme de réservation.

Le Club est réputé fermé en-dehors de ces dates et horaires.

Le fonctionnement :

Les séances durent 1H30. Elles comprennent l'accueil, la préparation du cheval ou du poney, la séance de monte et le retour aux écuries.

L'enseignante est seule, une fois en carrière avec son groupe, elle ne peut revenir aux écuries chercher les retardataires. Le cours sera perdu.

La responsabilité :

Attention !!! Le Club ou son personnel ne sont responsables des cavaliers que lors de la prestation équestre : **voir le fonctionnement ci-dessus.**

Lorsque vous laissez vos enfants au Club, que ce soient les vôtres ou ceux des autres, c'est un choix que vous faites. Vous assumez l'entière responsabilité de ce choix.

Bien évidemment nous ne pouvons être tenus pour responsables de quoi que ce soit en ce qui concerne les personnes qui passent au Club et ne montent pas.

La sécurité:

* le port de la bombe ou du casque aux normes en vigueur est obligatoire. Nous insistons sur le fait que **le Club ne prête pas de casques**. Il vous appartient de vous assurer que votre enfant porte un casque répondant aux normes en vigueur .

* le port de bottes (ou boots et chaps) est obligatoire pour monter , les tennis ou baskets sont interdits.

* les chiens des clients ou des stagiaires sont strictement interdits au club y compris sur le parking.

* l'accès de la carrière pendant le travail n'est autorisé qu'aux cavaliers et aux enseignants.

* il est interdit de fumer et de vapoter dans l'enceinte de l'établissement, parking compris.

Les tarifs:

* les prix affichés sont des prix TTC (tva à 5,5%).

* les activités doivent être réglées à l'inscription.

L'assurance:

* nous vous rappelons que tout cavalier inscrit régulièrement au Club doit être à jour de ses factures.

* Le Club n'est assuré qu'en responsabilité civile.

Il est conseillé aux cavaliers de souscrire une assurance "individuelle accident". De même, nous vous conseillons également de vous mettre en rapport avec votre assureur pour couvrir les risques de vol (matériels et animaux) et de mortalité/invalidité en ce qui concerne votre cheval, ces risques n'étant pas couverts par l'assurance du Club.

Nous vous rappelons qu'en aucun cas la responsabilité du Club, de son personnel ne saurait être mise en cause du fait de dommages ou d'accidents survenant en raison du non respect des dispositions du règlement intérieur et notamment de ce qui pourrait survenir en dehors des horaires d'ouverture rappelés ci-dessus.

Le bien-être animal :

Le club dispose d'un label « Bien être animal » délivré par la Fédération Française d'Equitation. Le travail de nos équidés est planifié en fonction de leur taille, de leur forme physique et de leur âge. A ce titre, au delà d'un poids de 80 kg du cavalier, il est possible de ne pas avoir de cavalerie disponible.

Le téléphone :

Le Club ou son personnel ne sont en aucun cas responsables des matériels (laissés, oubliés, prêtés à des tiers) et en particuliers des téléphones de vos enfants. Pendant la pratique équestre (panser, doucher, promener, monter, etc) un équidé, les téléphones sont interdits.

Le téléphone du Club a toujours été à la disposition des cavalier sur demande.

Les photos et les films :

Toutes les photos et vidéos prises au Club et destinées à un usage public (en particulier sur les réseaux sociaux) devront faire l'objet d'une demande auprès de la direction. En cas d'abus, ce sont les responsables légaux qui devront répondre lorsqu'il s'agit d'un mineur.

Les réseaux sociaux :

Nous vous rappelons également que les noms « Centre Equestre d'Avignon », « Poney Club d'Avignon » ne peuvent être utilisés pour ouvrir des comptes ou des groupes sur les réseaux sociaux ou pour toute autre activité. Il en va de même pour « Equisudformation » marque déposée à l'INPI. Ces noms nous appartiennent. Toute utilisation de ces intitulés à notre insu pourra faire l'objet de poursuites.

Les données personnelles :

La personne référente est Françoise Moya.

Les données que nous collectons auprès de vous lors de l'inscription sont les suivantes :

- Prénoms et noms des cavaliers ainsi que ceux de leur représentant légal
- Dates de naissance des pratiquants
- Adresse du cavalier ou de son représentant légal
- Téléphone
- Adresse mail
- Informations médicales si nécessaire et si vous le souhaitez

Ces données sont collectées de façon manuelle et stockées sur des fiches papier qui ne sortent pas du bureau. Ces fiches ne peuvent être consultées que par le personnel de l'Entreprise et uniquement pour répondre à des obligations légales ou en cas de nécessité.

La collecte de ces données répond :

- à l'obligation qui nous est faite par la loi de licencier les pratiquants sportifs : votre identité, date de naissance et adresse sont transmis à la Fédération Française d'Equitation via leur plateforme ffe.com. L'usage qui est fait de ces informations est à demander à la FFE en cas de nécessité.
- A la nécessité de pouvoir joindre un responsable en cas d'accident en particulier pour les mineurs et de pouvoir signaler aux secours tout problème médical spécifique pouvant entraîner des complications.

Vous pouvez à tout moment demander à consulter ou à récupérer vos données.

Nos fichiers clients ne font pas l'objet de revente à des tiers. Ils sont détruits au bout de trois ans.

A Avignon, le

Signature

Poney Club et Centre Equestre d'Avignon

Françoise Moya

1083, Chemin du Mont Blanc

84000, Avignon

tel 04 90 85 83 48/ www.cheval-avignon.ffe.com / moya@cheval-avignon.com

facebook: equisudformation

SIRET: 380 180 349 00017 / DRTEFP: 93.84.0355.84 / JEUNESSE et SPORTS: 84-007-0043-9

Certificat Médical

Année 2025-2026

Nom du cavalier :

N° de licence :

Je soussigné Docteur

Demeurant à

Certifie avoir examiné

Et n'avoir constaté aucune contre-indication à la
pratique des Sports Equestres en Compétition.

Date

Signature et cachet du médecin